



FORMATION  
« MAÎTRISE DES PRATIQUES »  
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

à destination des nouveaux installés en BIO



• MAB 16 •  
Les Acteurs BIO de Charente



Union Européenne



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

# NOUVELLE INSTALLÉE ?

La mise en place de votre projet agricole in situ constitue une phase de décisions importantes où l'accompagnement par des professionnels expérimentés peut manquer. Dans ces premières années décisives pour votre installation, la formation Maîtrise des Pratiques, avec son réseau des paysan.ne.s Bio de la Charente, vous propose un dispositif personnalisé .



## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un parcours individualisé, défini à l'entrée en formation, précise les objectifs du stagiaire :

- Acquérir de l'expérience et perfectionner sa maîtrise technique des productions
- Faire les meilleurs choix techniques et d'investissements
- Comprendre son sol et agir pour en améliorer la fertilité
- Maîtriser les outils de gestion et de suivi adaptés à l'activité agricole et à ses finalités personnelles
- Établir des relations de confiance entre nouveaux installés dans un esprit d'entraide structurée, terreau indispensable pour la pérennité de sa ferme
- Développer son réseau en lien avec des agriculteurs expérimentés et s'insérer dans le tissu agricole local

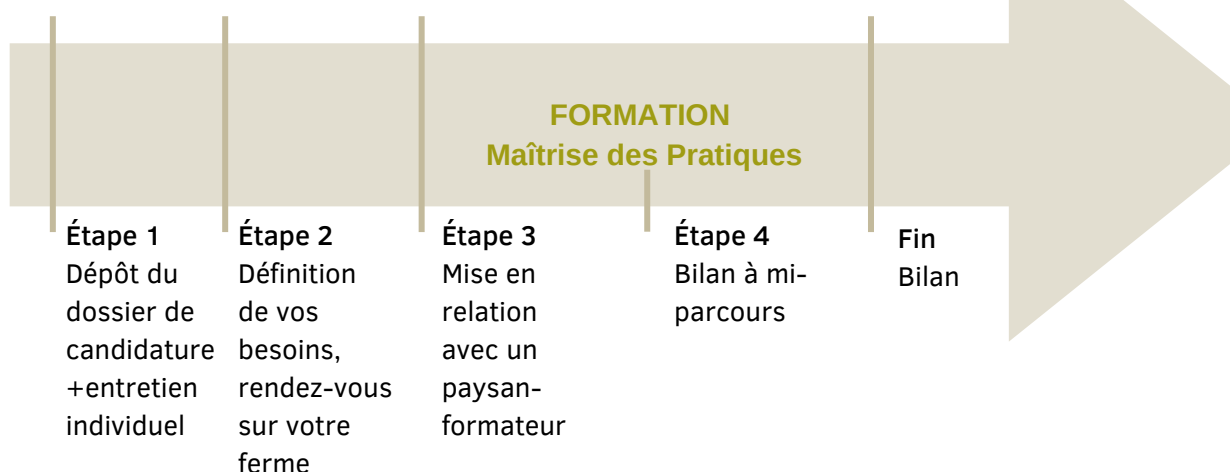


# LE CONTENU

Les suivis individuels et collectifs sont répartis tout au long des deux années de formation dans le but de laisser le temps au nouvel installé de prendre le recul nécessaire sur son projet et les éléments abordés lors de la formation.

- Suivi personnalisé IN SITU pendant 2 ans maximum (1 visite / mois d'un paysan-formateur + suivi téléphonique)
- Temps collectifs techniques
- Formations pratiques : Sol, Gestion fertilisation, Gestion comptabilité

# LES ÉTAPES



## CONDITIONS D'ACCÈS

### STAGIAIRE

- Etre installé·e depuis moins de 2 ans en agriculture biologique ou en espace-test
- Disposer d'une base théorique (Bac, BPREA...) et/ou d'une solide expérience pratique
- Avoir son projet agricole mûrement réfléchi et chiffré
- Adhérer à la MAB16

### PAYSAN FORMATEUR

- Etre installé·e depuis plus de 5 ans
- Avoir une comptabilité propre et lisible, qui puisse être diffusée
- Etre mécanisé.e
- Adhérer à la MAB16





# RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Les entrées en formation sont possibles toute l'année et se font en fonction des demandes. Tarif et prise en charge : financement par la région. Participation stagiaire au cas par cas  
Personne en situation de handicap : nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation.

**FORMATION OUVERTE  
À TOUTES LES FILIÈRES ET  
LIMITÉE À 10 BÉNÉFICIAIRES EN  
2022 /2023**

**Vous souhaitez bénéficier de cette formation ?  
Vous souhaitez être paysan-formateur et partager votre expérience ?  
Contactez-nous !**



● **MAB 16** ●

Les Acteurs **BIO** de Charente

**Maison de l'Agriculture Biologique  
de la Charente**

2 rue des chasseurs- I-Pôle

16400 PUYMOYEN

05 45 63 00 59

contact@mab16.com



**FNAB**  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique



● **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** ●  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

ACTION FINANCÉE PAR



Union Européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire**